

Débat PANORAMA sur la tertiarisation – Contribution de Jacques Amos

Document complémentaire à la lettre d'information PANORAMA.actualités, publié en juillet 2009

Nouvelle 6574fa

Genève, laboratoire de la tertiarisation?

En Suisse, et tout particulièrement en Suisse allemande, on aime se moquer des particularités parfois amusantes, parfois affligeantes, du canton de Genève dans toutes sortes de domaines. On parle alors de «Genferei» (genevoiserie). Dans le débat sur les effets de la tertiarisation de l'économie pour la formation professionnelle, toutefois, Genève pourrait servir de laboratoire d'idées et de projet pilote de fait.

Genève, canton tertiaire et international

En comparaison suisse, le canton de Genève occupe une place à part en matière de formation, et plus particulièrement de formation professionnelle. A l'articulation entre l'école obligatoire et le degré secondaire II, il laisse à près de deux tiers des jeunes la chance de commencer des études gymnasiales(1), alors que seul un jeune sur vingt effectuant cette transition commence directement un apprentissage. En fin de compte, toutefois, environ un tiers des jeunes genevois obtiennent une maturité et près de la moitié un CFC, accompagné ou non d'une maturité professionnelle. A eux seuls, ces chiffres indiquent que la transition secondaire I - secondaire II est loin d'être achevée avec une première inscription dans l'enseignement postobligatoire (2).

Les particularités du canton de Genève tiennent pour une part à ses caractéristiques économiques et géographiques: c'est un canton ville situé en Suisse romande, formant une agglomération de quelque 450'000 habitants; son économie est fortement orientée vers le secteur tertiaire (85,4% des emplois en 2005 (3)), comprend une part importante d'entreprises internationales publiques et privées, autant de facteurs qui favorisent les emplois très qualifiés, incitent les familles et les jeunes à faire le choix des études longues ou, s'agissant de l'apprentissage, à s'orienter vers une profession du secteur commercial et, plus généralement, des services. A ce titre, le canton de Genève peut servir de laboratoire d'idées, et même de projet pilote (bien involontaire) dans le cadre d'une réflexion sur les effets de la tertiarisation

pour la formation professionnelle. Voyons ce qu'il nous apprend.

Préférence pour les études et parcours complexes

Un changement sensible des transitions secondaire I - secondaire II à Genève est apparu au milieu des années septante, au moment de la récession économique déclenchée par la crise pétrolière. Les incertitudes de l'avenir découragent alors certains jeunes d'entrer directement en apprentissage, d'autant que des places de choix, dans l'industrie de la mécanique par exemple, diminuent au rythme des difficultés de cette branche, alors importante à Genève. Pour une partie des jeunes ainsi touchés, l'alternative est d'entreprendre des études, non de chercher une place d'apprentissage dans une autre profession.

A propos de la tertiarisation

Dans ses caractéristiques essentielles, notre système de formation professionnelle a été conçu à une époque où l'industrie et les arts et métiers marquaient de leur empreinte le monde du travail en Suisse. Mais aujourd'hui, c'est le secteur tertiaire – ou secteur des services – qui emploie les trois quarts des personnes actives. Quelles sont les conséquences de ce changement pour la formation professionnelle? Quelles sont les adaptations que cela implique? Ou bien même: faut-il remplacer notre système parce qu'il ne correspond plus aux exigences? Nous avons posé ces questions à des représentants du monde scientifique et du domaine de la pratique.

Leurs réponses seront publiées comme documents PANORAMA.plus. www.edudoc.ch/record/35113 indique les contributions déjà parues et celles qui paraîtront ultérieurement. La rédaction

Débat PANORAMA sur la tertiarisation – Contribution de Jacques Amos

Cette alternative est d'autant plus facile qu'une majorité des jeunes terminent la scolarité obligatoire dans une filière qui leur donne accès au gymnase, tout en leur permettant de se tourner dans un second temps vers l'apprentissage, où leur âge un peu plus avancé et leur potentiel scolaire plus élevé leur permet d'obtenir les meilleures places de formation. (4)

Cette forme de préférence pour les études avec réorientation ultérieure vers l'apprentissage tend à limiter l'éventail des choix professionnels pour les jeunes passant directement de l'école obligatoire à l'apprentissage. L'insertion professionnelle diffère d'ailleurs entre les deux groupes de jeunes: ceux qui sont passés par une formation générale (gymnase, mais aussi école de culture générale, sans compter l'école de commerce, qui offrait alors à Genève une diversité de voies) s'orientent très majoritairement dans les professions commerciales, techniques et graphiques, ceux qui effectuent une transition directe se retrouvant majoritairement dans des professions industrielles et artisanales. (4) A la tertiarisation potentielle de la formation (croissance de la filière académique maturité - université) s'ajoute une tertiarisation des professions en apprentissage (augmentation de la part relative des formations commerciales).

Les difficultés accrues des jeunes à plus faible potentiel scolaire lorsqu'ils entrent directement sur le marché de l'apprentissage entraînent à leur niveau aussi des stratégies d'amélioration des chances, à travers la fréquentation d'un 10^e degré, parfois d'une formation certifiante, parfois d'un degré préparatoire à une formation certifiante, puis de plus en plus souvent à ce qu'on a appelé dès les années nonante des solutions transitoires. (5) Un seuil supplémentaire dans la complexité des parcours de formation est ainsi franchi.

Il reste des apprentis... et du travail

Si le canton de Genève a amorcé très tôt cette mutation, à tel point qu'on parlait dès les années 80 de Genève comme d'un «Sonderfall» (cas particulier), des processus analogues, quoique moins marqués, sont apparus depuis dans toute la Suisse. Dans un premier temps, les diverses tertiarisations qui y sont liées - celle de l'économie, celle des études, celle des préférences et des orientations professionnelles - ont entraîné à Genève une tendance à la diminution de l'apprentissage. Vers le milieu des années nonante, il

était même possible d'envisager, sinon la disparition de l'apprentissage en Suisse, tout au moins sa relégation dans des domaines professionnels limités comme la vente, l'artisanat, et dans certaines branches économiques, au premier rang desquelles la construction et l'hôtellerie-restauration. (6) C'est en somme la place qu'occupe l'apprentissage en entreprise en France.

Mais, depuis, les conditions ont changé, à Genève comme en Suisse, permettant à l'apprentissage de perdurer, voire de maintenir sa part du marché scolaire. Parmi ces nouvelles conditions, on peut citer en vrac la mise en place de la maturité professionnelle et des hautes écoles spécialisées, la création de nouveaux apprentissages dans des domaines attractifs comme l'informatique et la communication, puis plus récemment dans les professions de la santé et du social, la réforme d'apprentissages devenus obsolètes, comme dans la mécanique et le commerce, etc. A ces améliorations des conditions cadres structurelles s'est ajoutée la volonté politique de relancer le goodwill de l'apprentissage, à travers les arrêtés fédéraux sur les places d'apprentissage des années nonante et 2000, puis par une nouvelle loi fédérale sur la formation professionnelle.

A Genève, laboratoire des tertiarisations (de l'économie, de la formation, des orientations professionnelles), ces mesures structurelles et conjoncturelles ont permis d'enrayer la diminution lente de la part de l'apprentissage, puis de la stabiliser. La diminution des emplois non qualifiés sur le marché du travail, presque continue depuis les années septante, et la nécessité d'être diplômé pour s'y insérer et s'y maintenir, ont aussi amené de nouveaux publics à la formation professionnelle, peu performants au plan scolaire, mais ayant intégré la nécessité d'apprendre un métier. Certes, ces jeunes ont besoin de compléments de formation, d'appui, de suivi, mais ils maintiennent une demande pour l'apprentissage, et tout particulièrement pour l'apprentissage en entreprise. A une évasion vers le haut assez bien contrôlée s'est ajouté un afflux par le bas: l'apprentissage à Genève est reparti pour quelques décennies. Pourquoi en serait-il autrement dans le reste de la Suisse?

Pour compléter le tableau et prévenir le reproche de ne pas tenir compte de la transition vers l'emploi au terme d'un apprentissage achevé avec succès à

Débat PANORAMA sur la tertiarisation – Contribution de Jacques Amos

Genève, une simple comparaison tirée d'un rapport tout récent (7): dans l'ensemble de la population active suisse, Gazarett, Wyss et Iglesias ont évalué que 57% des personnes ont une intégration assurée (c'est-à-dire à la fois un emploi stable et une satisfaction au travail), alors que 11% ont une intégration disqualifiante (c'est-à-dire un emploi précaire et une insatisfaction au travail). Pour les jeunes titulaires d'un CFC du canton de Genève, la situation moyenne est meilleure: 62% ont une intégration assurée 18 mois après l'obtention de leur certificat, et 6% seulement vivent une intégration disqualifiante. Ces chiffres masquent sans doute certaines difficultés au poste de travail même lorsqu'il y a intégration assurée, mais ils montrent que cette intégration se fait majoritairement, pour les anciens apprentis aussi, dans des conditions qui n'entraînent pas une remise en cause du système de l'apprentissage lui-même.

L'auteur **Jacques Amos** est collaborateur du Service de la recherche en éducation (SRED) au Département de l'instruction publique de Genève ainsi que collaborateur de PANORAMA, jacques.amos@bluewin.ch; mise en page: rh

Notes bibliographiques

- (1) Sauf mention contraire, les données statistiques citées sont tirées des indicateurs genevois de la formation professionnelle, à paraître fin 2009 ou début 2010 (cf. www.geneve.ch/sred/publications).
- (2) Cette assertion est vraie dans toute la Suisse, mais prend certaines formes extrêmes dans le cas du canton de Genève. Voir à ce sujet les rapports de la recherche longitudinale TREE (www.tree-ch.ch).
- (3) Cf. OCSTAT (éd. 2008). Vingt ans de développement économique dans le canton de Genève. Genève : OCSTAT, p. 7.
- (4) Voir à ce sujet deux courts articles de l'auteur parus dans PANORAMA:
- Amos Jacques, "L'entrée en apprentissage: nouvelles modalités", in: Panorama Formation professionnelle, Zurich, Société suisse pour la recherche appliquée en matière de formation professionnelle, n° 29, octobre 1994, pp. 6-8.
- Amos Jacques, "Entrée en apprentissage et nouvelle demande sociale de formation", in: Panorama Formation professionnelle, Zurich, Société suisse pour la recherche appliquée en matière de formation professionnelle, n° 33, juin 1995, pp. 3-5.
- (5) Voir à ce sujet les rapports de la recherche longitudinale TREE (www.tree-ch.ch).
- (6) Amos, Jacques (1992). «Les défis à la formation professionnelle en Suisse», in: Savoir, Education, Formation n° 4, 1992. Paris: Sirey, p. 725-743.
- (7) Rastoldo, F., Amos, J. et Davaud, C. (2009). Les jeunes en formation professionnelle. Rapport III. Le devenir des jeunes abandonnant leur apprentissage. Genève: Service de la recherche en éducation.

Impressum

Document complémentaire à la newsletter PANORAMA.actualités.
 © chez l'éditeur: Centre suisse de services Formation professionnelle | orientation professionnelle, universitaire et de carrière CSFO, Berne
 Possibilité de s'abonner gratuitement via le site www.panorama.ch; on y trouve les éditions précédentes et d'autres informations sur le marché du travail, la formation professionnelle, l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière.
 Rédacteur responsable: Emil Wettstein, Berufsbildungsprojekte GmbH Zürich, redaction@panorama.ch